



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

COPIE

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

DECISION N° 053/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2018 du 11 JUN 2018
Portant attribution du marché relatif à la réalisation des prestations des services de sécurité et de gardiennage des bureaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 du 20 mars 2018.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 du 20 mars 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et de gardiennage des bureaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 15 mai 2018 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatives à l'Appel d'offres sus visé ;

Vu l'attestation de disponibilité financière N°060/2018/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM du 30 mai 2018 du Maître d'ouvrage, Electricity Development Corporation (EDC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise **DAK GARDIENNAGE**, BP. : 1023 Yaoundé, Tél. : (237) 222 21 54 78, Fax : (237) 222 20 97 48 est attributaire du marché relatif à la réalisation des prestations des services de sécurité et de gardiennage des



**ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION**

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON**

bureaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de 24 899 400 (vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent) FCFA, et un délai d'exécution de 12 (douze) mois.

Article 2 : Le Directeur Général de **DAK GARDIENNAGE** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Dr. Théodore NSANGOU

Ampliations : - ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC
- Contribuable
- SM/EDC